



ADMINISTRATION

DÉLIBÉRATION N° 143 Avenant n°3 à la convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité ou à une obligation de transmission au contrôle de légalité ou à une obligation de transmission au représentant de l'Etat - actes d'urbanisme → adopté à 17 voix pour et 1 abstention

DÉLIBÉRATION N° 144 Dérogations dominicales 2023 : approbation → adopté à l'unanimité des membres

DÉLIBÉRATION N° 145 AVENANT N° 1 – délégation de services publics accueil de loisirs sans hébergement : approbation → adopté à l'unanimité des membres

FINANCES

DÉLIBÉRATION N° 146 Subvention mini com : approbation → adopté à 17 voix pour et 1 abstention ,

DÉLIBÉRATION N° 147 Demande de subvention éclairage terrain de football auprès du Fonds d'Aide au Football amateur : approbation → adopté à l'unanimité des membres

DÉLIBÉRATION N° 148 Admission en non-valeur → adopté à l'unanimité des membres

DÉLIBÉRATION N° 149 Semaine sportive adolescents : fixation tarifs : approbation → adopté à l'unanimité des membres

TRAVAUX

DÉLIBÉRATION N° 150 Convention autorisation occupation temporaire du patrimoine communal : toiture complexe sportif : approbation → adopté à l'unanimité des membres

PERSONNEL COMMUNAL

DÉLIBÉRATION N° 151 Contrat d'accroissement temporaire d'activités à raison de 29 h 45 annualisées → adopté à l'unanimité des membres

DÉLIBÉRATION N° 152 Astreintes hivernales : approbation PERSONNEL COMMUNAL / ASTREINTES HIVERNALES → adopté à l'unanimité des membres

URBANISME/ CADRE DE VIE

DÉLIBÉRATION N°153 Demande acquisition parcelle A 704 par un particulier : approbation → adopté à l'unanimité des membres

DÉLIBÉRATION N° 154 Dénomination des rue et Place Cœur de Village : approbation → adopté à l'unanimité des membres

INTERCOMMUNALITE

DÉLIBÉRATION N°155 Convention cadre « appui aux communes membres » entre Chartres Métropole et la commune de Barjouville : approbation → adopté à 16 voix pour et 2 abstentions

TRAVAUX

DÉLIBÉRATION N° 156 Compte rendu annuel aux collectivités locales - opération ZAC Cœur de village - Contrat de concession d'aménagement en date du 17 décembre 2018 → adopté à 15 voix pour 1 contre et 2 abstentions

Le Maire

Benoît DELATOUCHE

